Patrimoine en Isère

**Inventaire des fortifications de l’Isère**

**BELLEGARDE-POUSSIEU – Château de Bellegarde**

Mise à jour le : 19 mars 2021

Rédacteur de la fiche : Séverine Penon (02 avril 2020), Annick Clavier (mars 2021)

Fiche Base de données Service du patrimoine : n° de fiche ou absence à la date de 02/04/20

Dénomination : ~~fortification de terre~~ / château fort / ~~maison forte~~ / ~~enceinte de bourg ou de village~~ / ~~bâtie ou fortification secondaire~~

**Description**

*Ancienne commune si nécessaire à préciser :*

*Lieu-dit : Le Château (sur cadastre 1836 d’après Gabayet p. 34)*

*Précision sur le site : accès aisé, chemin.*

*Coordonnées Lambert (Lambert 93) : X 853503.20 - Y 6478250.35 – Z 392.78 m*

*Coordonnées WGS 84 : Lat. 45.386495 – Long. 4.961765 (localisation approximative)*

*Cadastre, consulté sur Cadastre.gouv, année 2020, section B, parcelles 1091*

**Situation**

Placé à 17 kilomètres au sud-est de Vienne et à 8,6 kilomètres au nord-ouest de Beaurepaire, le site se trouve sur les contreforts nord de la plaine de Bièvre-Valloire. L’occupation ancienne et dense de ce secteur est aujourd’hui bien connue grâce aux prospections menées par Guillaume Varennes pour sa thèse. Sur ce même relief, à l’extrémité sud, prenait place le château d’Anjou, dont la motte est conservée, comme les vestiges du château de pierre en contrebas.

**Site**

Le site a été localisé par le toponyme Le Château, encore présent sur le cadastre ancien[[1]](#footnote-1). Il s’agit d’une crête assez nettement marquée, longée sur son flanc ouest par le vallon du Rival. Les pentes sont abruptes de ce côté, alors que vers l’est s’étendent des prés en pente douce.

Il ne reste aucun vestige identifiable du château de Bellegarde et la morphologie du site paraît très transformée : un chemin creux où s’ouvrent des cavités creusées dans la molasse, signalent sans doute une zone d’extraction de ce matériau. Différents auteurs évoquent des ruines et des murs[[2]](#footnote-2). L’enquête orale réalisée par Franck Gabayet avant 1991, fournit quelques informations complémentaires, à prendre avec réserve :

* construction de la chapelle de La Salette avec les pierres du château au XVIIe siècle
* découverte de sépultures et de maçonneries, dans les années 1860
* existence d’une « tranchée » (ancien fossé), comblée avec des remblais dans les années 1950
* éboulements de terrain et coulées de boues à la suite de fortes pluies ayant recouvert les derniers vestiges encore visibles en 1986 : mur avec départ de voûte.

**Défenses et terrassements**

Sans doute un fossé, donnant au site le caractère d’un éperon barré.

**Description des bâtiments**

*Plan au sol, appareil et matériaux, ouvertures et éléments de confort, décor*

Aucune information.

**Résumé historique**

Compléter sur Poussieu : Toutefois, malgré l’ancienneté du lieu, très rapidement le nom de Poussieu tend à disparaître des textes. Aucune mention de cet ancien *ager* n’a été repérée dans les différents cartulaires intéressant la région étudiée. En revanche, les mentions de Bellegarde, qu’il s’agisse de la terre ou de la famille, se multiplient après 1070-1090[[3]](#footnote-3). Trois actes entre 1078 et 1140 mentionnent pas moins de 6 personnages portant ce nom : Isard et ses deux fils Falcon et Adémar, dont l’un est reçu comme chanoine à Saint-André-de-Bas à Vienne, Berlion fils de Bernard, qu’accompagne son mistral Richard (*minister*), enfin le chanoine Humbert[[4]](#footnote-4). Ce dernier est témoin d’une autre charte pour l’église cathédrale de Saint-Maurice[[5]](#footnote-5), tandis qu’Isard tient ce même rôle pour l’abbaye de Bonnevaux vers 1140[[6]](#footnote-6). Pendant tout le XIIe siècle, le cartulaire de Bonnevaux principalement, mais aussi ceux de Saint-André-le-Bas et de Saint-Maurice à Vienne mentionnent des personnages nommés « de Bellegarde », qui font diverses donations à ces établissements religieux mais une généalogie reste à rédiger et les liens qui unissent ces personnages comme leur position sociale, sont à préciser[[7]](#footnote-7). La famille évolue dans le milieu chevaleresque de l’époque et entretient des liens avec les seigneurs des environs : Beauvoir (de Marc), Revel, Pinet, Chatonnay : Esclarmonde citée en 1160-67, épouse d’Humbert de Bellegarde, est la sœur d’Humbert et Nantelme de Chatonnay[[8]](#footnote-8). Notons toujours pour le XIIe siècle, qu’un chapelain de Bellegarde est attesté (1160-1167)[[9]](#footnote-9) de même qu’un officier mistral en 1164[[10]](#footnote-10). À cette même période, les dîmes de la paroisse (le terme n’est pas cité) sont tenues des chanoines de l’Église de Vienne par les Roussillon[[11]](#footnote-11). Une branche de la famille de Bellegarde s’installe à Virieu où elle possède une maison d’après une charte datée de 1188[[12]](#footnote-12) ; c’est sans doute à cette installation qu’on doit la belle maison forte portant ce nom, sur la commune de Chassignieu.

La première mention claire du château ne date que de 1239 : la veuve de Pierre de Bellegarde accompagnée du tuteur de ses enfants, remet à la dauphine Béatrix, le *castrum* de Bellegarde, relevant du comté de Vienne et d’Albon, pour le tenir en fief rendable[[13]](#footnote-13). En 1248, les deux frères Jocerand et Martin de Bellegarde, chevaliers, prêtent hommage, cette fois à l’archevêque de Vienne, pour ce qu’ils tenaient de lui au château et mandement de Bellegarde[[14]](#footnote-14). Le 8 novembre 1260, ce sont Ancelme et Humbert de Bellegarde qui reconnaissent tenir du dauphin Guigues, tout ce qu’ils possèdent à Bellegarde et dans son mandement ; ils lui cèdent en outre certains hommes du lieu[[15]](#footnote-15). L’équilibre que les Bellegarde tentent de tenir, entre archevêque de Vienne et dauphin, se confirme avec la personnalité de Barthélémy, témoin de plusieurs actes passés entre ces deux poids lourds du pouvoir dans les années 1283-1287[[16]](#footnote-16). Il hommage son château de Bellegarde au dauphin Jean en 1287[[17]](#footnote-17). C’est peut-être son frère Soffred, qui tient une charge de chanoine du chapitre de Vienne en 1294[[18]](#footnote-18).

C’est probablement à l’occasion d’une succession complexe que le site passe aux mains des princes du Dauphiné au tout début du XIVe siècle : en 1308, le dauphin fait reconnaître les droits de Guillelme, fille de Barthélémy sur les héritiers de son frère Pierre[[19]](#footnote-19). Deux ans plus tard, il rachète les droits de Marguerite, fille de Pierre, qui est dit co-seigneur de Bellegarde[[20]](#footnote-20) ; il lui faut débourser pas moins de 800 livres, soit les revenus du péage d’Auberives, pour payer Artaud, seigneur de Claveyson qui avait reçu cette portion de Bellegarde de Marguerite[[21]](#footnote-21). Un châtelain est nommé dès 1313[[22]](#footnote-22) : la prise en mains par le pouvoir delphinal est effective. La famille de Bellegarde ne possède plus désormais son site éponyme ; certains de ses membres tiennent des postes de châtelains dans diverses parties du Dauphiné[[23]](#footnote-23). Un dénommé Pierre dit Margerons, est un proche d’Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny et occupe la fonction de barbier entre 1319 et 1321[[24]](#footnote-24). D’après l’Armorial du Dauphiné, la famille s’éteint en 1444[[25]](#footnote-25).

Quant au *castrum* de Bellegarde, il connaît les vicissitudes habituelles d’un château delphinal placé en retrait des zones de conflit, ce qui explique qu’on ne connaisse ni comptes de châtellenie, ni visites des maîtres des œuvres. Il est remis à Jean de Monluel par un échange qui est effectif entre 1326-27 et 1339 au moins[[26]](#footnote-26). La compensation ayant paru insuffisante au nouveau seigneur, un accord est passé en 1335, qui mentionne l’impôt du vingtain[[27]](#footnote-27). En 1339 encore, Jean de Montluel signe un acte « dans la cuisine du château de Bellegarde », en présence du châtelain du lieu, Jean Chastayn[[28]](#footnote-28). Mais le site est revenu entre les mains du dauphin en 1343 : il fait partie de la vingtaine dont il se réserve la jouissance dans l’un des traités préparatifs au Transport du Dauphiné[[29]](#footnote-29) et Aymonet de Chissé est nommé pour en assurer la garde[[30]](#footnote-30).

Une cession à Chabert de Moretêl, mal datée (1321 ou 1343) n’eut pas de suite[[31]](#footnote-31) ; en 1349, le site est engagé auprès d’un seigneur Deguille

**Datation et conclusion**

Une famille chevaleresque portant le nom de Bellegarde est bien attestée aux XIe et XIIe siècles. Elle tient un rang comparable à d’autres nobles des alentours et place ses cadets comme religieux dans le prestigieux collège de chanoines de la cathédrale de Vienne. Il paraît vraisemblable que cette famille reconnue ait assis son pouvoir sur la possession d’une fortification, motte ou *castrum,* sans doute déjà à l’emplacement de la crête qui porta plus tard le château de pierre. Ce château n’est toutefois clairement attesté par les textes qu’en 1239. La multiplication des prénoms de nobles personnages dits de Bellegarde et possédant des droits sur le lieu au XIIIe siècle et la présence affirmée de la famille de Roussillon, conforte l’image d’une coseigneurie (peut-être multiple), clairement énoncée en 1308.

Le château de Bellegarde fut peut-être un château de chevaliers, résidence de nombreux nobles rassemblés dans une *familia* élargie. Si des recherches historiques sont encore à poursuivre, le site lui-même ne livrera guère d’informations, ayant été entièrement réaménagé et détruit, sans doute notamment par des carrières.

**Sources**

*Liste des sources étudiées et à voir*

Archives départementales de l’Isère

Inventaire Marcellier : B invent n° 67/13, Viennois, tome 1, Microfilm 2 Mi 960, f° 277-287

B 2609 *(Reg. Pilati 1322-8*), 16b : acte 1327

B 2616 *(Reg. Pilati 1334*), xxve, 272e : acte 1334

B 2980, 430 : donation à Aymar de Roussillon, 1349

B 2991 *(Inform. Vien.-Valent.* Ill),244 a : acte de 1308

Cote à vérifier B 2991 ? : *Minutes da notaire Jean de St- Denys,* n°248 : acte de 1310

B 3008, Vc lxx-ij, 522-4 : donation de Jean de Montluel à son épouse, 1339

**Bibliographie**

*Comprend les rapports de fouilles et sondages, les mentions diverses, les rapports d’études et d’analyses*

CHEVALIER (U.), *Cartulaire de Saint-André-le-Bas de Vienne*, Lyon, 1869.

CHEVALIER (U.), *Inventaire des Archives des dauphins de Viennois à Saint-André de Grenoble en 1346*, Nogent-le-Rotrou, 1871.

CHEVALIER (U.), *Actes capitulaires de l'église Saint-Maurice de Vienne*, Vienne, 1875.

CHEVALIER (U.), Cartulaire de Bonnevaux, *in Bulletin de l’Académie Delphinale, 4e série,* tome 2, 1887-1888.

CHEVALIER (U.), *Description analytique du cartulaire de Saint-Maurice de Vienne suivie d’un appendice des chartes et chronique inédite des Evêques de Valence et de Die*, *collection de cartulaires dauphinois*, tome 2, 2e livraison, Valence, 1891.

CHEVALIER (U.), *Chartes de Saint-Maurice de Vienne, de l’abbaye de Léoncel et de l’église de Valence*, Paris, Picard, 1912.

CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349*. Valence, 1913-1926, 7 vol.

GABAYET (F.), *Inventaire d'archéologie rurale et évolution du peuplement dans le canton de Beaurepaire du Ve siècle à 1349*, T.E.R. de Maîtrise, sous la direction de P. Paravy, Université de Grenoble, 1991, 2 vol., 176 et 67 p.

RIVOIRE DE LA BÂTIE (G. de) – *Armorial de Dauphiné*. Lyon, 1867.

VARENNES (G.), *Dynamiques et formes de peuplement dans la plaine de la Valloire (Drôme/Isère), de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge*. Thèse, Université de Provence Aix-Marseille I, 2010, 3 vol.

**Iconographie et relevés**

*Gravures, photos anciennes, diapositives, photos numériques, plans anciens, relevés…*

Ni image, ni relevé : site disparu anciennement et localisation imprécise.

**Collections**

*Objets issus du site*

Aucun objet connu.

**BELLEGARDE-POUSSIEU – Château de Bellegarde – Les textes**

Rédacteur : J.-P. Moyne (*si plusieurs, noter l’ensemble des participants, avec la date de leur intervention*)

en rouge les ajouts et compléments à prévoir

en violet les remarques

**Jour, mois, année**  - Référence vue

Contenu : résumé ou transcription complète

réf. : Référence à consulter

**Après 1078 -** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome I, n°2195.

Donation faite à l'église de St-Maurice [de Vienne] par Reencus et Isarne, fils de Pierre de Surieu *(Siuriaco*), Aquin et Guillaume, fils de Fulcherius, leur mère Placentia, leur sœur et son mari Lantelme, des biens qu'ils avaient à Chaumont (villa *Causmontis ),* avec assentiment d'Amédée qui les tenait en fief. [Promesse de] Guillaume sur l'autel de Ste-Marie de Surieu ; témoins : Guillaume archidiacre, **Imbert de Bellegarde**, etc. Du serment d'Isarne sont témoins le sacristain Girbert, etc.

CHEVALIER (U.). *Cart. de St-Maurice-Vienne,* 39, n°165 ; *Suppl. 7.*

**(Vers 1090) -** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome I, n°2499.

Humbert de Bellegarde, chanoine du chapitre cathédral de Vienne.

CHEVALIER (U.), *Cart. de St-André-le-Bas,* 31-2\*, n°124\* ; *Cart. de St-Maurice Vienne.* 41, n°176. = CHARVET, 310.

**Environ 1090 -** CHEVALIER (U.), *Cartulaire de Saint-André-le-Bas de Vienne*, Lyon, 1869. Appendix IIa, charte 124\* p. 31\*-32\*.

Donation à Saint-André-le-Bas *in villa de Pac* par *Isardi de Bellagarda* et ses fils *Falco et Ademarus*. Apparaissent dans la même charte *Berlio de Bellagarda* fils de *Bernardus de Bellagarda*. Parmi les témoins de cette acquisition est nommé *Humbertus de Bellagarda*, chanoine.

**1135 (datation ?)** - CHEVALIER (U.), Cartulaire de Bonnevaux p. 109-110 n° 221

*Sigeboudus de Bellagarda, cum noverit, venit (p. 110) ad conversionem in Bonam Vallem, dimisit quandam vineam apud Moiseu et campum… jure alodii. Hoc uterque frater ejus, sicilicet Umbertus canonicus et Villelmus Bernardi laudavit. Testes sunt Muntarsinus, Villelmus Rollanni et plures alii*.

**(Vers 1140) -** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome I, n°3610.

Guillaume Filippi, de Surieu (*Suireu*),vend aux frères de Bonnevaux 12 setérées de terre à Landrin (*L-ns*), etc., au prix de 190 sols. Garants : Ponce de Roussillon, etc. Témoins : Isard de Bellegarde. Approbation de Pierre *Heremita* et de Guillaume de Mercurol. Témoins : Muntarsin d'Albon (*Helbone*)*....* Pierre de Treffort (*Trafforth*), prieur de St-Avit.

CHEVALIER (U.), dans *Bull.* cit. D, II, 122-3 ; *Cart. Bonn.* 106-7, n°255.

**1155-1163 -** CHEVALIER (U), *Chartes de Saint-Maurice de Vienne, de l’abbaye de Léoncel et de l’église de Valence*, Paris, Picard, 1912, p. 10-11, Fol 81, n°201.

In Dei nomine. Presidente domno Stephano Viennensi ecclesie, per manum Willelmi decani, emit communia fratrum de Poncium de Rossillone **totum decimum de Bellaguarda**, quod libere suum erat et in partem hereditatis ei contigerat, deditque ei communia 40 solidos Viennensis monete et 30 solid. duidis suis. Propter hoc laudavit et donavit quicquid in eisdem decimis habebat vel aliquis pro eo ecclesie Viennensi in perpetuum libere et quiete habendum et possidendum. Hoc laudavit ipse et uxor sua et filii sui Aimo et Girardus et Guigo, et Willelmus de Rossillone consanguineus ejus. Presentibus militibus suis Obtamaro Riculphi et Olivario (= Otmaro) et Guigone de Rossillone. Factum est hoc per manum Willelmi decani Viennensis ; presentibus canonicis Guigone d’Albaripa, Alamanno archidiacono, Amedeo cantore, Rostagno de Albaripa, Ugone Ruffo, Hectore de Ornaceu. Si quis autem hanc venditionem vellet infringere vel aliquam injuriam ecclesie Viennensi inferre, iram omnipotentis Dei eum dam(net) et ab. semper incurrat, et nostro anathemi Viennensis archiepiscopi se noverit subjacere.

**XIIe siècle** - CHEVALIER Ulysse (chanoine), *Description analytique du cartulaire de Saint-Maurice de Vienne suivie d’un appendice des chartes et chronique inédite des Evêques de Valence et de Die*, *collection de cartulaires dauphinois*, tome 2, 2e livraison, Valence, 1891, n°201 p. 44.

Au folio 81 recto, 1ère col., est la note d’une vente passée (par) le doyen et chanoines de Vienne **aux frères de Pons de Rossillon**, de toute **la dîme de Bellegarde**, où sont relatés les noms des présents, sans aucune date.

**XIIe siècle** - CHEVALIER Ulysse (chanoine), *Description analytique du cartulaire de Saint-Maurice de Vienne suivie d’un appendice des chartes et chronique inédite des Evêques de Valence et de Die*, *collection de cartulaires dauphinois*, tome 2, 2e livraison, Valence, 1891, n°202 p. 44.

Audit folio (81 recto), 2e col., est la note d’un acte par (lequel) le chapitre de St-Maurice de Vienne donne aux religieux de St-Pierre hors les portes de Vienne la **6e partie de la dîme de Bellegarde**, au sujet de laquelle ils avaient eu des différends, sans date et sans signature.

**1160-1167 -** CHEVALIER (U.), Cartulaire de Bonnevaux, charte 95 p. 63-64.

.... **Umbertus de Bellagarda** tertiam partem terre de **Estranbino**, laude et consensu uxoris sue **Esclarmundie**, de cujus jure erat, dedit… Bonevall(ensibus)…, acceptis 400 solidis… ; et promisit… filios et filias suas, cum ad etatem laudandi venirent,..laudare facere… Et dedit fidejussores Nantelmum de Chattunayo et fratrem ejus Umbertum, et Petrum de Molneto… Hoc factum est per manum domni Petri abbatis Bonevallis. Testes sunt Soffredus et Villelmus de Pinnano, Ervisius et Sibodus monachi, Arnaldus de Mayreu et Durannus Villicus, Aalardus de Loco Dei et Ervisius de Somonz, Maconeya et Johannes Galchis et Willelmus Girardi, qui predictum donum laudavit et uxorem suam laudare faceret promisit… Item apud **Altam Ripam** **Hugo de Bella Garda**, frater predicti Humberti, …..se et **Sibodum de Claromonte** et nepotem ejus Giraldum de Lay fidejussores dedit… Item apud Pinetum fecerunt fidejussionem, jubente Umberto, Willelmus Guenis et Latardus frater ejus, et Rorgo de Revello et Petrus Umberti. Testes sunt Guigo de Parzia et Willelmus Girardi, Umbertus Gauterii et Petrus de la Festal, Aristotiles et Arnaldus de Mayreu, qui etiam laudavit… Item apud Bellamgardam, jubente Umberto et uxore ejus Esclarmundia, fecerunt fidejussionem….Berlio Falconis et Petrus de Altafay et Willelmus Othmari…..Testes sunt **Sinfredus de Bellagarda** et **Ademarus Bestenz**, frater ejus, Willelmus Othmari et Martinus capellanus de Bellagarda.

Estranbino : paroisse d’Estrablin, mandement de Châtonnay (commune actuelle de Sainte-Anne sur Gervonde).

*Esclarmundia* était la sœur de Nantelme et d’Humbert de Châtonnay.

**1164** **-** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome I, n°4169.

Drodon de Beauvoir *(Bellovidere),* élu [archevêque] de Lyon, donne une villa à Pierre, abbé de Bonnevaux; son neveu Guillaume accorde son assentiment. Témoins. Comme Rostang de Beauvoir, Rostang de Collonge. Boson de Bournay, Oolard et Adémar de Beauvoir, et les fils d'Isard de Bellegarde avaient des droits sur cette villa, il les désintéressa par échange en terre ou en argent.

- Semblables dons firent Garnier de l'Orme *(Ulmo),* Romain Troynel et Durand de Chanas *(Canalibus*), à Villefranche; Etienne d'Estrablin *(Establino*) et les fils de Jean Lunel, Pierre Odoard et Jovenz de Lieudieu, le mistral Pierre de St-Jean, **Johannin mistral de Bellegarde**. Drodon donne pour garants Teric de Septème. Jocerand de Revel, Guillaume de Broen, Berlion de Bourgoin, Drodon de Bournay, etc.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. acad. Delphin.* 1),II, 46-7 ; *Cart. de Bonnevaux*, 30-1, n°54.

CHEVALIER (U.), Cartulaire de Bonnevaux p. 46-47, charte 54 : *Johanninus ministralis de Bellagarda*

**(1189 ?) -** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome I, n°5088.

A Virieu et Bellegarde, arrivé à sa fin, Berlion de Bellegarde céda [aux frères] de Bonnevaux, entre les mains de son neveu Raynaud, le setier de froment qu'on lui devait comme cens sur ce qu'il avait donné à la Perrière (*Petraria*) ;témoins : les deux Burnon de Revel, oncle et neveu, etc. Son neveu Adémar abandonna ensuite un autre setier entre les mains de l'abbé Hugues ; témoins. Sa femme Algerda, son fils Falcon, son frère Martin et son neveu Raynaud approuvent *apud Vyriacum ;* témoins. Son frère Martin fit une autre donation, dont témoin son mistral Hugues Canutus ; fait près de l'église de *Bellaguarda.* Enfin Pierre d'Altafaya fit remise du setier de froment que les religieux lui devaient, quand il se disposa à partir pour Jérusalem en compagnie de Drodon [de Beauvoir]. CHEVALIER (U.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, Ii, 165 ; *Cart. de Bonnevaux*, 149, n°373.

**1168-1194 -** CHEVALIER Ulysse, Cartulaire de Bonnevaux, *in Bulletin de l’Académie Delphinale, 4e série,* tome 2, 1887-1888, p 17-214, Grenoble, 1889, charte 373 p. 165.

***…..Berlio de Belleguarda*** *in extremis suis dedit….Bonevallensibus……., in manu* ***fratris Raynaldi nepotis sui****,….sestarium frumenti..quem….debebant ei pro censa, pro rebus quas eis antea dederat.. Petrarie… Testes sunt uterque Burno de Revello, avunculus videlicet et nepos, Falco de Challiaco et Poncius nepos ejus, Oliverius et Boso de Pyseio, Siboudus de Tornino et Chatbertus Runcinus, Rainaldus de Revello et Matheus. Postea autem* ***Ademarus de Bellaguarda, nepos predicti Berlionis****, dedit….Bonevallensibus…alium sestarium frumenti…., in manu domni Hugonis abbatis… Testes… : Raynaldus et Andreas de Petraria, Gilbertus et Poncius de Montibus… Hoc laudaverunt,* ***apud Vyriacum****,* ***Algerda uxor Ademari et Falco ejus filius****, et* ***Martinus frater Ademari et Rainaldus nepos ejus****. Testes sunt Petrus de Altafaya et W. nepos ejus,* ***Simfredus et Ademarus Bestens****, Berlio Falconis et W. Panis Frumenti et Durannus Lupus…Dedit postea* ***Martinus de Bella Guarda, frater predicti Ademari****, …..Testes sunt…Rainaldus et Matheus, Petrus de Altafaya, Gilbertus Languiri et Hugo Canutis, ministralis ejusdem Martini,…. Factum juxta ecclesiam de Bellaguarda. Item Petrus de Altafaya, quando cum domino Drodone Jerosolimam ire disposuit, dedit Bonevallensibus sestariam frumenti quem ei debebant…*

Petraria: la Perrière, hameau de Primarette.

**1188 -** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome I, n°5044.

A Bellegarde et Virieu, Adémar de Bellegarde donne [aux frères] de Bonnevaux le quart du bois de Mangia de Buerz. Lui, son fils Falcon et son frère Martin confirment la chose *apud Bellam Gardam* ;cautions : Guillaume de Bellegarde et son frère Isard. Témoins : un convers, des chevaliers, un prêtre, etc. Il corrobore une 3e fois ce don *apud Viriacum,* dans sa maison, avec l'assentiment de sa femme Algarda et de ses filles Stephana et Garcina. témoins. CHEVALIER (U.), dans *Bull. acad. Delphin*. D, II, 171 ; Cart. *de Bonnevaux,* 155, n°391.

CHEVALIER (U.), Cartulaire de Bonnevaux, charte 391 p. 171 : (…) *confirmaverunt tercio hoc donum apud Viriacum in domo sua ubi laudaverunt hec uxor ejusdem Ademari Algarda et due eorum filie Staphana et Garcina*

**1191-1192 -** CHEVALIER Ulysse, Cartulaire de Bonnevaux, *in Bulletin de l’Académie Delphinale, 4e série,* tome 2, 1887-1888, p 17-214, Grenoble, 1889, charte 395 p. 172-173.

***Domina Joheta, uxor Willelmi de Bellagarda, et Ysardus frater ejusdem Willelmi*** *donaverunt Deo et fratribus Bonevallis, pro anima ejusdem Willelmi, unum sestarium frumenti annuale… Testes sunt* ***Hugo de Bellagarda****, Nantelmus Aesmars, milites, Hugo Canutus, W. Panis Frumenti, Petrus Cementarius et Abbas filius ejus. Hoc ipsum fecit Ysardus, ex parte sua et uxoris predicti W., in manu Hugonis abbatis…. Presentes fuerunt Ervisius de Bellovidere, Lattardus de Pineto,* ***Nantelmus de Bellagarda****, Guiffredus de Moncuc. Actum anno ab Incarnatione Domini M°.C°. XC°.I. Item tercio laudaverunt.. predictus Isardus et* ***Aynardus de Tollins****, maritus domine Johethe, que fuit uxor supranominati W. de Bellagarda, anno ab Incarnatione Domini M°.C°.XC°.II°… Laudatores.. Hugo Canutus et Albertus, qui erant ministrales, Guigo Amblars, Berlio Langori….*

**1192-1193 -** CHEVALIER Ulysse, Cartulaire de Bonnevaux, charte 400 p. 174-175.

**Aesmars Bestens de Bellagarda**, infirmitate correctus, se reddidit in Bona Valle dedit que…… gageriam quam hababat a Guigone de Corp, pro XXX solidis…..Testes…, Benedictus de Bellovidere, Johannes de Gerbolez.., Arnouz Viannez de Royas, Aesmars Cotareuz de Bellagarda, Johannes Boches de Bellovisu, W. de Tornone… Hoc….laudaverunt…..Hugo Agneuz, qui filiam ejus habebat uxorem, **Nantelmus de Bella Garda, nepos ipsius**, Latardus de Pineto et W. frater ejus. Hoc ipsum donum confirmaverunt hii predicti milites eodem die, in manu domni Hugonis abbatis Bonevallis... Actum anno ab Incarnatione Domini M°.C. XC° II°, die kalendas augusti. Huic dono addidit unum curtile….., III kalendas aprilis, anno ab Incarnatione Domini M°. C°. XC° III°.. unde testes sunt Falco monachus, frater Fulcherius, W. Scopharius, Andreas de Hospicio, Armannus Bechimeyl.

*Corp* : Cour (actuelle commune de Cour-et-Buis)

**1198** - CHEVALIER Ulysse, Cartulaire de Bonnevaux, charte 62 p. 51

*Notum si omnibus quod quedam matrona de Septimo, nomine Villelma, qui fuit uxor Bosonis Alberti… dedit… domui Bonnevallis… feudum.. Nantelmus de Bellagarda et Lattardus de Pineto, laudantibus et urantibus etiam hoc totum Willelmo filio predict matroie et Margarita filia ejus… ante hostium domus ejusdem matrone, anno Dominicie Incarnationis M° C° nonagesimo VIII in mense marcii. Testes sunt Rostagnus Aygrath miles, Bonerie Ambrardus Boneri, Desiderius de Porta, Chaci Leura.*

**1225** - RIVOIRE DE LA BÂTIE (G.) - *Armorial du Dauphiné p.* 62

Guillaume d Bellegarde était écuyer du dauphin Guigues-André.

**11 mai 1239** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome II, n°7707.

Guillemette Richard, veuve de Pierre de Bellegarde, tutrice de ses enfants, et Joscerand Aymar ou Eymard, leur tuteur, vendent à la dauphine Béatrix le château de Bellegarde [sous Anjou], du domaine du comte de Vienne et d'Albon, au prix de 55 livr. Viennoises ; ils le reprennent en fief rendable.

*Invent. Valentinois*, I, *321* I, 293. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1277,* 35 ; *1346,* 375

**11 mai 1239 -** CHEVALIER (U.), *Inventaire 1346*, n°375 p. 73.

Item, qued. littera cujus sigillum non apparet, scripta sub anno Dñi M°CC°XXXIX, V° idus madii, continens quod Guillelmus Richardi et uxor condam Petri de Bellagarda, mater et tutrix liberorum ejusdem, atque Jocerandus Aymari tutorio nomine cesserunt imperpetuum **castrum de Bella Guarda sub dominio Viennensis et Albonis comitatus, ipsum castrum de feudo ejusdem comitatus sussipientes in feudum reddibile.**

**25 septembre 1248** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome II, n°8473.

A Vienne, .*..Fer. 6 post lest. b' Mauricii.* Ja[u]cerand de Bellegarde et son frère Martin, chevaliers, reconnaissent, en présence de l'archevêque Jean et du chapitre de Vienne, tenir en fief d'eux tout ce qu'ils possèdent au château et mandement de Bellegarde, et en font hommage et fidélité entre les mains du prélat. Fait *Viennæ,* dans le cloître ; présents : les chantres D. de Beauvoir et A. de Faverges, le sacristain G[uigues], G. de Virieu, obédiencier de Bellegarde, etc. (6).

CHEVALIER (U.), *Actes capit. St- Maurice Vienne,* 89.

**Vendredi 25 septembre 1248 -** CHEVALIER (U.), *Actes capitulaires Saint-Maurice de Vienne*, p. 89

Reconnaissances dues au chapitre de Vienne.

*Anno Domini M° CC° XL. VIII°, feria VIa post festum beati Mauricii, (f° xlvi) Jacerandus de Bella Garda et Martinus frater ejus, milites*, *recognoverunt in presentia domini J*(ohannis) *archiepiscopi et tocius capituli Viennensis, quod quicquid tenebant in castro et in mandamento de Bella Garda, tenebant* *in feodum a capitulo Viennensi, preter illud quod erat de dote uxoris ipsius Martini ; et fidelitatem et homagium pro hiis fecerunt in manibus domini J. archiepiscopi supradicti. Actum Vienne in claustro, presentibus* *D. de Bello Videre, A. de Fabricis cantoribus, A de Bocosello, G. sacrista, G. de Viriaco obedenciario de Bella Garda et A fratre dicti G., Emone, B. Comgdo, J. de Arenis, A. de Molari et pluribus aliis.*

**8 novembre 1260** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome II, n°9648.

...Octave de la Toussaint. Ancelme et Humbert de Bellegarde rendent hommage à Guigues, dauphin de Viennois, et reconnaissent tenir de lui tout *ce* qu'ils possédaient à Bellegarde et dans son mandement, sauf celui qu'ils devaient à Artaud de Roussillon ; ils lui cèdent plusieurs vassaux dans ce lieu, etc. Sceau.

*Invent. Valentinois*. I, 293-4 *-* CHEVALIER (U.), *Invent.arch. Dauph.* 1277, 20 ; *1346,* 450.

**8 novembre 1260 -** CHEVALIER (U.), *Inventaire 1346*, n°450 p. 89.

Item, qued. litere sigillate in pendenti sigillo quodam, scripte sub anno Dñi M°CC°LX°, in octabis Omnium Sanctorum, continentes quod Ancelmus et Humbertus de Bellaguarda fecerunt homagium dom° Guigoni dalphino Viennensi et recognoverunt ab eodem omnia que habebant apud Bellam Guardam et ejus mandamentum et quod ipsi quictaverunt dicto dom. dalphino quosdam homines de Bellaguarda et plura alia in eisdem contenta.

**1283-1287** – CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois* tome III, n°12603, 12604, 13098

Barthélemy, seigneur de Bellegarde, témoigne dans des actes passés entre le dauphin et l'église de Vienne.

**1287** – GABAYET p. ?

En 1287, le seigneur de Bellegarde est Barthélémy de Bellegarde qui hommage au dauphin pour sa châtellenie

Réf : ALLARD ?? t. 1 f°990.

**1294** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome III, n°14345.

Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes qu'avaient possédées Hugues de Peladru, Soffred de Bellegarde, Soffred Ferrandi et Jean de Meyrieu, par l'intermédiaire de Geoffroy de Clermont, doyen, Allamand archidiacre, Guillaume de la Balme et Hugues de Seyssuel : Odon sacristain, Hu[mbert] capiscol, Odon chantre. *Liber divisionum terra, capit. Vienn*., xxxviij v°.

**16 avril 1308** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois,* tome 3, n° 2553 (27249) : à vérifier.

Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, et seigneur de la Tour, mande à son bailli de la Tour et au châtelain de Moras et de Revel de faire exécuter le précepte du juge mage du Dauphiné en faveur de Guillelme de Bellegarde, fille de feu Barthélemy, seigneur de Bellegarde, épouse de Humbert de Chaumont (*Monte calvo*),damoiseau, contre les héritiers de feu Pierre de Bellegarde, également fils dudit Barthélemy.... Mardi, après Pâques 1308, sceau, *de precepto orethenus.*

AD Isère B 2991 *(Inform. Vien.-Valent.* Ill),244 a.

**16 décembre 1310** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome III, n°17860.

A Anneyron, *...Ap. Enner.,* en la chambre du prieur. Artaud, seigneur de Claveyson, vend au dauphin Jean le château de Bellegarde, qui lui avait été donné par Marguerite, fille de feu Perrin de Bellegarde, chevalier, coseigneur du lieu, défunte récemment, au prix de 800 livr. de bons Viennois anciens, monnaie de Lyon ; présent : Aymon abbé de St-Antoine.

AD Isère *Minutes da notaire Jean de St- Denys,* n°248.

**16 décembre 1310** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome III, n°17861.

A Anneyron, ..., Dans le prieuré *Enner.,* en la chambre du prieur. Le dauphin Jean reconnaît devoir à Artaud, seigneur de Claveyson, les 800 liv. prix du château de Bellegarde et lui hypothèque pour le payement les revenus de son péage d'Auberive (*Alba, Rippæ*)par terre et par eau, et lui fournit 3 cautions : présent : l'abbé de St-Antoine.

AD Isère *Minutes du notaire Jean de St - Denys*, n°249.

**1313** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome III, n°18609.

Compte de Baudet Sivaud, châtelain de Bellegarde. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 155a.

**1314** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome 4, n°18866

Compte de Joffrey de Bellegarde, châtelain de Châteauvilain.

Grenoble, *Invent. Viennois,* I, 481b: 265a.

**7 juillet 1319** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome 4, n°20491

Montbonnot, Reconnaissance par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Guillaume de Villete, prieur de Chamonix, en renouvellement de celle de B[éatrix] dauphine, dame de Faucigny, faite au prieur Richard. *Act ap*. *Montem Bonod*, en la chambre basse de Hugues; témoins : Guillaume de Boëge, Humbert de Cholay, Pierre Vagnyard, chevaliers; Falcon de Megeva, Pierre de Verossia, chapelains. Guillaume Byolli, jurisc., Tyset Roet, Pierre de Bellegarde, barbier d'Hugues. Pierre Leyderii, de Bonneville, not. imp. Sceau.

BONNEFOY et PERRIN, dans Doc. acad. Savoie (1879). Ill, 178-82.

**12 février 1321** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome 4, n° 20995

Crémieu, Comptes fournis aux auditeurs par Jacquemet Buffevent *(Ballacaynl),* pour la châtellenie de Châteauvilain (1319-20) ; par Jean de Palanin, pour celle de Colombier; par Roland de Bellegarde, pour celle de Sablonnières (1319-20).

Arch. de l'Isère. B. 2972, xxiij. *Invent. Viennois, I,* 449. 482, 521' 49., 265, 287•, 513'.

**20 juin 1321** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome 4, n° 21095.

Commission au châtelain d'Allevard par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné pour Guigues dauphin et Humbert, frères, pour assigner à Pierre de Bellegarde. dit Margerons, écuyer. 10 liv. de rente, moitié en blé, moitié en argent, dans le mandement d'Allevard, pour la moitié de 20liv. de rente promise aud. Pierre pour les soins qu'il avait pris au traité fait entre led. régent et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan, I,* 3'.

**1er août 1321** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome 4, n°**21151**

Marcossey. Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny et de Vizille, aux prières de son bailli Humbert de Choulex *(Choulay),* chevalier, et de Pierre de Morgeyron, de Bellegarde, alberge à Mermet de Montjou *(Monlejoveto),* en récompense de ses services, l'office de bannier *(banneria) à* Herbeys dans le mandement de ViziHe, pour 12 setiers de blé, mesure de Vizille, par an à Noël ; il sera familier de sa cour. Prière à son neveu le dauphin Guigues de ratifier cette concession. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2962,47. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 15o'.

**2 août 1321** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome 4, n°21156.

Présentation des lettres du 20juin préc. par Pierre de Bellegarde au vice-châtelain d'.Allevard, etc.

Grenoble. *Invent. Graisivaudan, I, V.*

**1327, 1330** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome 4, n°**23537**.

Comptes de Jean de Bellegarde, châtelain du Queyras.

Grenoble, *Invent. Briançonnais,* 655-6.

**19 avril 1317 -** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome IV, n°19658.

Accord entre le dauphin [Jean] et Humbert de la Balme, commandeur de Vizille, et Artaud Helie, commandeur de Lachal, procureur de l'ordre de St-Jean de Jérusalem : ceux-ci auront à l'avenir pour leur maison du Fayet et dans l'étendue de son territoire juridiction civile et criminelle jusqu'à 40 sols ; au-delà la condamnation sera partagée, sauf pour les crimes capitaux dont la connaissance appartiendra aux officiers du dauphin. Le dauphin accorde à cette maison 44 setérées de terre des Templiers, situées près du Temple d'Albon. 12 près du moulin des commandeurs et 6 al Perat ; les cens de 300 setérées au mandement d'Albon, sous la réserve du service à l'armée, de 2 setiers froment et 2 avoine au mandement d'Albon. Il décharge de tous cens la maison de Lachal pour ses biens dans les mandements d'Albon et Moras (dans les limites est mentionnée la maison de St-Antoine d'Anneyron) et du droit de guet, ainsi que sur **la grange de Moissieu au mandement de Bellegarde**, sauf 1 setier seigle, avoine, 1 barral de vin et 1 livre de cire, et la fait ressortissante à la châtellenie d'Albon ; on procédera à la délimitation des terres de Les Bescus et Moissi, au mandement de Bellegarde.

*Invent. SI-Marcellin*, 1, 14-7 ; II, 1953-4.

**24 août 1321 -** CHEVALIER (U.), *Inventaire 1346*, n°755 p. 132.

*Item, sexdecim pub. instrumenta scripta manu Guillelmi Quintini in sexdecim pellibus pargameneis simul sutis, recepta manu Stephani Combri notarii publ. sub anno a Nativit. Dñi M°CCC°XXI°, indic. IIIIa, die XXIIII mensis augusti, continentia recogniciones homagiorum, feudorum et rerum emphiteotecariarum de omni que habet, tenet dom. Chabertus de Morestello, condominus Morestelli in Graysivodano, et ab eo teneatur in toto mandamento Morestelli et in mandamento Terratie et alubi in toto Graysivodano : que omnia pertinent nunc domini nostro dalphino, ex causa permutacionis facte inter dictum dom. Dalphinum et dictum dom. Chabertum de predictis pro castro Bellegarde in Viennensio.*

**12 janvier 1326/7** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome IV, n°23352.

Donation à Henri Dauphin par Jean de Montluel, des châteaux de St-Donat et de Bellegarde, dioc. de Vienne, qu'il reconnaît tenir de lui en fief, ne se réservant que l'usufruit. François de Montejoco not. *Invent. Valentinois,* I, 32-3 : I, 295 (à 1336). = CHORIER, *H. de D*. I,812. CHEVALIER (C.), *Invent. arch. Dauph. 1346,* 1029.

**12 janvier 1326/7** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome IV, n°23353.

Echange entre Henri Dauphin et Jean de Montluel, des châteaux de Montluel et de Vaux et de la bastide de Montluel, contre les châteaux de St-Donat, diocèse de Vienne, Loyettes, dioc. de Lyon, et Mirabel *(Miribelli).* dioc. de Vaison. Franç*.* de Montejoco et Guillaume de Savigny nott. AD Isère, origin. *Invent. Valentinois*, I, 322: I, 294. - CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1030, 1004.

**12 janvier 1326/7** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome IV, n°23354.

Echange entre Henri Dauphin, seigneur de MévouilIon et de Montauban, et noble Jean de Montluel, du château de Mirabel *(Miribelli)* aux Baronnies contre ceux de Bellegarde et St-Donat. François de Montejoco, citoyen de Pavie, [not.] AD Isère, B. 4358, orig. parch. *(Invent.* IV, 207-8). *Invent. Graisivaudan*, III,87b ; *Valentinois*, I, 32-3 : I, 322 ; *Viennois,* I, 279b. : 156a. -CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346,* 1028.

**24 septembre 1327** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome IV, n°23600.

À St-Donat, Ind. 10... Falconet de Montluel, damoiseau, promet à Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, de garder fidèlement le château de Bellegarde et de ne le rendre qu'audit Henri ; il permettra à Jean de Montluel de venir y demeurer avec sa suite, s'il n'y voit pas de danger. *Act. ap. S. Donatum,* dans le cloître ; témoins : Lantelme Aynardi, Henri de *Moyffone* et Jacques Eschaqueti. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.] AD Isère, B. 2609 *(Reg. Pilati 1322-8*), 16b.

**3 janvier 1334 -** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome V, n°26217.

À St-Marcellin, hommage lige de sa personne prêté au dauphin par Hugues d'Anjou *(Anjone),* damoiseau, pour tout ce qu'il avait au château et mandement de Bellegarde, en la paroisse et mandement de Jarcieu *(Jarceu),* sauf son hommage au seigneur d'Anjou.

AD Isère, B 2616 *(Reg. Pilati 1334*), xxve, 272e. *Invent. St-Marcetlin*, I, 95-6 ; *Viennois,* I, 165a 278b.

**18 novembre 1334 -** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome V, n°27243.

À La Balme, Jean de Montluel constitue son châtelain de Bellegarde, Amblard seigneur de Beaumont, docteur ès-lois ; il lui attribue pour salaire, compris le rachat des gages du seigneur d'Anjou, la réparation des hospices et du château et aussi pour ses services, les prises, fruits, valeurs, cens et obventions de la châtellenie, avec dispense de comptes, lui étant redevable de 10 liv. pour cause de prêt. *Act. ut supra.*

AD Isère B 2610 *(Reg. Pilati 1334*), xxxvib, 186b.

**28 janvier 1335 -** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, n°27343.

À Cluses. ...Ind. 4 ' (5 ?)... Le damoiseau Jean de Montluel, seigneur de Coligny, se plaignait depuis longtemps du dauphin (Humbert), à raison de l'échange fait jadis entre lui et Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et Mévouillon, des château, ville, bourgs et mandement de Montluel et de la bastide de ce lieu contre les châteaux de Bellegarde et de St-Donat, dont le revenu avait été estimé 1020 liv. Viennois, alors que présentement il ne dépasse pas 500 : après lui avoir livré le vingtain de Bellegarde, on le lui avait enlevé ; de plus, il n'avait reçu aucune compensation pour les châteaux de Vaulx-en-Velin et la bastide de Montluel. Le dauphin fait droit à sa réclamation et lui cède le château, ville et mandement de Montrigaud, estimés 500 flor. d'or annuellement ; la moins value sera au besoin prise sur les gabelles de St-Marcellin. *Acta ap. Clusas* en Genevois, dans la maison de Bolet Pugini ; témoins : Pierre de Chissé, Guillaume de Boenc, Hugues d'llières, chevaliers. Amblard de Beaumont, docteur es-lois, seigneur de Beaumont et de Mureils *(Miro/ii),* et autres conseillers. Guillaume Luysardi, de Cluses, et Jacques Faverii, nott.

*Invent. Viennois*, I, 279 ; II, 170. VALBONNAYS,*Mém. hist. Dauph*. 322 ; *Hist. de Dauph.* II,305-6. CHEVALIER (U.) *Invent. 1346,* 1010.

**3 octobre 1339 -** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome V, n°30118

À Bellegarde, donation par Jean de Montluel, chevalier, seigneur de Coligny, Bellegarde, St-Donat et Montrigaud, à Eléonore (Ilelinor) de Montel' (*Monlilio*)et de la Garde, son épouse, de la terre de Montrigaud, pour en jouir durant sa vie à lui, etc. Fait en la cuisine *(coquina)* du château *Bellegarde ;* présents : Hugues d'Anjou, Jean Chastaygn, châtelain de Bellegarde, etc.

AD Isère B 3008, Vc lxx-ij, 522-4. *Invent. St-Marcellin*, I, 964.

**16 janvier 1340 -** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome V, n°30299.

Ordre du gouverneur et conseil delphinal à Jean Savel, notaire, de se transporter aux lieux de Bellegarde et St-Donat, pour savoir quels étaient les tenanciers et possesseurs de cens et rentes, fonds et héritages qu'y possédait en son vivant Aymar de Roussillon, seigneur d'Anjou, mouvants de la directe seigneurie delphinale.

Il appert qu'il y possédait plusieurs rentes en grains et argent, même 3 mas, bois et revoire appelés Combadurant, St-Sulpice, Ment et Potenser. *Invent. St-.Marcellin,* Il, 768-9; *Viennois*, I,157a : 280.

**1342** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome VI, n°31513

Compte de Jean de Bellegarde et Hugues Gatarel, damoiseau, pour la châtellenie de Beaurepaire.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin,* I, 368.

**11 mai 1343** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome VI, n°32081

Nîmes, *...Ind. 11, pontif Clem. VI a° 1.* Feu Guigues, dauphin de Viennois, avait donné et prescrit d'assigner à feu noble Guillaume Lamberti, chevalier, père d'Henri, damoiseau, en raison de ses mérites, 10 livres de cens et l'avait élevé à la chevalerie *(ordinem militarem).* C'est pourquoi le dauphin Humbert, à cause du dévouement d'Henri, lui donna en augment de fief 15 livres de cens (le revenus avec directe seigneurie) à assigner à perpétuité en Dauphiné, sous l'hommage au dauphin, sauf celui dû à l'archevêque et au chapitre de Lyon et à Guillaume Flote, seigneur de Revel. Henri prête hommage au dauphin-, qui donne ordre à François de *Cagnio,* seigneur de Montléans *(Monlis Leonis), à* Aynard de Bellecombe et à Jean de Boënc *(Buenco, dicto Buenc),* damoiseaux, au moins deux, d'assigner à Henri, sur simple requête, a5 livres au mandement du château d'Auberives *(Albe Rippe) et* s'il en reste au château de Bellegarde, et de les imputer sur les comptes d'Auberives. Henri se constitue homme lige du Dauphin ; et *ce* dernier l'attache à son hôtel comme écuyer, avec toutes les prérogatives de ce titre : vêtements, nourriture avec les maîtres et recteurs de l'hôtel, etc. *Act Nemausi,* dans le palais épiscopal. Témoins : Leuézon de Lemps, doct. en décrets, prieur de.St-Donat en Viennois, Jean de Vienne, ordre de Cluny, prieur de Valbonnais *(Val(' Bonesii),* dioc. De Grenoble, Etienne de Roux *(Ruffo),* du Gapençais, François de Revel, du Viennois, chevaliers, Jean de Hauteville, docteur ès lois, de Genève, et Pierre Duranti de Chabeuil, dioc. de Valence, juriste. Jean Nicoleti de Créniieu, dioc. de Vienne, not. apost., impér. et roy.

Arch de l'Isere, B. 2623 *(IHomag. J. Nicoleti),* 5 ; B. 2624, I" 148 (inséré dans l'acte du 17 mars 1368). *Invent. St-Marcellin, I, 146, 989 ; Viennois,* I, 37, 38 23, 23-4.

***7* août 1343** - CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome VI, n°32326

Sainte-Colombe près Vienne, Humbert, dauphin de Viennois, confie à Aymonet de Chissé, damoiseau, la garde du château et châtellenie de Bellegarde qu'il s'était réservé dans l'acte de transport. Promesses et serment du nouveau châtelain. A*cta ap. S. Columbam* près Vienne. dans le verger des frères Mineurs ; présents : Henri, archevêque de Lyon, Jean évêque de Grenoble, Humbert s' de Villars, Humbert de Choulex, Lantelme Eynardi et Rolland de Veaunes, chevaliers.

Arch. de l'Isere, B. 2613 *(Reg. Pilati 134-3- 1),*

**12 octobre 1343 -** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome VI, n°32496.

La terre et châtellenie de Bellegarde avait été donnée en échange par le dauphin Humbert, à Chabert de Morêtel, coseigneur de ce lieu, en compensation de lad. coseigneurie, des droits et deniers qu'il y avait ainsi qu'à Goncelin, le prince se réservant foi et hommage dud. Bellegarde, et le droit de rachat moyennant 450 flor. d'or courants. Chabert était tenu d'acheter pour 1000 flor. d'or d'héritages en Dauphiné, de la mouvance du prince, à foi et hommage, mais sans payer de lods. *Invent. Graisivaudan*, III, 57-8 ; *Viennois,* I, 155a; 277b.

**21 octobre 1343 -** CHEVALIER (U.), *Inventaire 1346*, n°754 p. 132.

*Item, quod. publ. instrumentum scriptum manu Guig. Frumenti de Grationopoli not. pub. sub anno Dñi M°CCC°XLIII°, indic. XIa, die XXI mensis octobris, continens permutationes factas inter dom. Hunbertum dalphinum Viennensem ex una parte et dom. Chabertum de Morestello, condominum Morestelli ex altera, de hiis que habebat idem dom. Chabertus in mandamento et territorio dicti Morestelli et toto Graysivodano, cum castro de Bella Guarda in Viennensio, quod castrum de Bella Guarda debet tenere in feudum reddibile a dicto dom. dalphino ; continens etiam plures condiciones et conventiones initas ipsos dominos in ipsa permutacione prout hec et plura alia plenius continentur in instrto eodem.*

En marge : *Acquisitio castellenie Morestelli in Graysivod…*

**21 octobre 1343 -** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome VI, n°32504.

A Villeneuve St-André près Avignon, Chabert de Morestel, coseigneur de Morêtel en Graisivaudan et sr d'*Acu*, chevalier, échange avec le dauphin Humbert, son château et maison forte de Morêtel en G-n, dioc. de Grenoble, et toute sa parerie à Morestel et au bourg de Goncelin et dans les paroisses du mandement ; après mûre délibération le dauphin lui cède son château de Bellegarde en Viennois, dioc. de Vienne, avec son mandement, etc., que Chabert tiendra en fief antique, noble et rendable ; investiture par tradition de l'anneau du dauphin. L'échange est conclu avec faculté de réméré touchant le château de Bellegarde pour 2500 flor. d'or poids delphinal, dont Chabert placerait 1000 en revenus sur le Dauphiné ; il restituerait les améliorations. Il fera ratifier l'acte par son épouse Marguerite Alamande. *Acta ap. Villam Novam S. Andree prope Avinionem,* dans l'hospice que l'on dit être du pape, qu'habite le dauphin ; présents : Raymond de Montauban, sr de Montmaur, Lantelme Aynardi, sr de Théus (*Theucio*),Rolland de Veaunes (*Vehana*),Jean de Gex (*Gayo*),chevaliers, Jacques Brurerii, doct. en droit, chancelier du Dauphiné, Jacques Riverie, commandeur de Marseille, Raymond Rosseti, damoiseau, et Bindanello Sciabordici, de Lucques, marchand de la cour Romaine. Arch. hôpital Grenoble, B. 34, pap. ; B. 37, vidimus. AD Isère, B 2607 (*Notæ Frumenti*), 32 ;B 2613 (*Reg. Pilati 1343-4*), viij-ix, 135-6 ; B 3006, VIIxx xix ; B 4486. *Invent. Viennois*, I, 280b : 158. *—* CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 754-5.

**1344, (1345) -** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome VI, n°32966.

Comptes d'Artaud, seigneur de Beausemblant, chevalier, châtelain de Revel ; mentionnés la dîme de Meyzieu, la garde de la maison de la Perrière, le chauffage des forêts de Revelclaue et Prileu, le vivier de Tourdan, le civerage de la forêt de Montseveroux, de Corps, de Boices, Meyzieu, St-Julien, Primarette, **les gardes de Bellegarde**, etc. Grenoble, *Invent. Viennois,* IV, 236 : II, 427.

**26 mars 1349** **-** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome VI, n°36293.

A Romans, donation en augment de fief par le dauphin Humbert à Aymar, seigneur de Roussillon, de la terre de Bellegarde, avec pouvoir de la retirer des héritiers du seigneur Deguille, à qui elle était engagée ; investiture et minage. AD Isère B 2980, 430. *Invent. Valentinois*, I, 296.

**26 mars 1349** **-** CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome VI, n°36294.

Le dauphin Humbert promet à Aymar, seigneur de Roussillon et Annonay, de lui remettre 4.000 liv. de ce qu'il recevrait du traité qu'il devait faire avec le fils du duc de Normandie, pour dégager le château de Bellegarde qu'il lui avait donné et qui était engagé pour semblable somme au seigneur Deguille.

Grenoble, *Invent. Valentinois,* I, 296.

**1416 -** RIVOIRE DE LA BÂTIE (G.) - *Armorial du Dauphiné p. 62*

Aymon de Bellegarde, châtelain de La Tour du Pin donna 2 écus d’or pour la reconstruction du pont de Vienne.

**1444** - RIVOIRE DE LA BÂTIE (G.) - *Armorial du Dauphiné*. Lyon : Perrin, 1867, p. 62.

Mort du dernier membre de la famille de Bellegarde, Philippe.

Armes : palé d’argent et de sable, à la face de gueule chargée de trois casques d’or brochant le tout

**1474** – AD Isère, Inv série B, p. 114

Révision des feux

B 2757, 317 feuillets

1. Non consulté : information dans GABAYET p. 34. [↑](#footnote-ref-1)
2. GABAYET p. 34 : renvoie à l’abbé Turc, à Pierre Malet. [↑](#footnote-ref-2)
3. Regeste dauphinois, 2499 ; Cart. de St-André-le-bas, 124\*. [↑](#footnote-ref-3)
4. CHEVALIER (U.), *Cartulaire de Saint-André-le-Bas de Vienne*, Lyon, 1869. Appendix IIa, charte 124\* p. 31\*-32\*. [↑](#footnote-ref-4)
5. CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome I, n°2195 [↑](#footnote-ref-5)
6. CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome I, n°3610. [↑](#footnote-ref-6)
7. CAVARD (P.) : réf. à préciser. [↑](#footnote-ref-7)
8. CHEVALIER (U.), Cartulaire de Bonnevaux, charte 95 p. 63-64. [↑](#footnote-ref-8)
9. CHEVALIER (U.), Cartulaire de Bonnevaux, charte 95 p. 63-64. [↑](#footnote-ref-9)
10. CHEVALIER (U.), Cartulaire de Bonnevaux p. 46-47, charte 54. [↑](#footnote-ref-10)
11. CHEVALIER (U), *Chartes de Saint-Maurice de Vienne,* p. 10-11 (Fol 81, n°201) : *decimum de Bellaguarda*. [↑](#footnote-ref-11)
12. CHEVALIER (U.), Cartulaire de Bonnevaux, charte 391 p. 171. [↑](#footnote-ref-12)
13. CHEVALIER (U.), *Inventaire 1346*, n°375 p. 73 et CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome II, n°7707. [↑](#footnote-ref-13)
14. CHEVALIER (U.), *Actes capitulaires Saint-Maurice de Vienne*, p. 89. [↑](#footnote-ref-14)
15. CHEVALIER (U.), *Inventaire 1346*, n°450 p. 89. [↑](#footnote-ref-15)
16. CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois* tome III, n°12603, 12604, 13098. [↑](#footnote-ref-16)
17. GABAYET p. ??, renvoie à ALLARD, t. 1 f°990. [↑](#footnote-ref-17)
18. CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois* tome III, n° 14345. [↑](#footnote-ref-18)
19. A vérifier [↑](#footnote-ref-19)
20. CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome III, n°17860. [↑](#footnote-ref-20)
21. CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome III, n°17861 [↑](#footnote-ref-21)
22. CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome III, n°18609. Compte de Baudet Sivaud, châtelain de Bellegarde. [↑](#footnote-ref-22)
23. CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome 4, n°18866 : Joffrey, châtelain de Châteauvilain en 1314, n°20995 : Roland, châtelain de Sablonnières en 1319-1320, n°23537 : Jean, châtelain du Queyras en 1321. [↑](#footnote-ref-23)
24. CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome 4, n°20491, 21095, 21151, 21156. [↑](#footnote-ref-24)
25. RIVOIRE DE LA BÂTIE (G.) - *Armorial du Dauphiné*, p. 62. [↑](#footnote-ref-25)
26. CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome IV, n°23352, 53, 54 et n°27243 : Jean de Montluel nomme Amblard de Beaumont châtelain de Bellegarde, en règlement des 10 livres qu’il lui doit. [↑](#footnote-ref-26)
27. CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, n°27343. [↑](#footnote-ref-27)
28. CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome V, n°30118. [↑](#footnote-ref-28)
29. CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome 6, n° 32041. [↑](#footnote-ref-29)
30. CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome 6, n°32326. [↑](#footnote-ref-30)
31. CHEVALIER (U.), *Regeste dauphinois*, tome 6, n°32496 et 32504 et CHEVALIER (U.), *Inventaire 1346*, n°754 p. 132. [↑](#footnote-ref-31)